



CONDUCTEUR(TRICE) DE TRANSPORT EN COMMUN SUR ROUTE TITRE PROFESSIONNEL NIVEAU 3

RNCP37878 ENREGISTRÉ 20/07/2023
CERTIFICATEUR MINISTÈRE DU TRAVAIL

CONTRAT EN ALTERNANCE D'UNE DURÉE DE 6 MOIS (434H DE FORMATION)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Préparer, former à la fonction de conducteur(trice) de bus qui a pour missions de :

- ❖ Assurer une mission commerciale importante auprès de la clientèle,
- ❖ Être responsable des personnes à bord du bus ainsi que du véhicule tout en veillant à la sécurité et au respect de la réglementation à l'intérieur de celui-ci.

PRÉREQUIS

- ❖ Être âgé(e) d'au moins 18 ans,
- ❖ Être titulaire du permis B boîte manuelle* (6 mois minimum) et posséder un moyen de transport (recommandé),
- ❖ Maximum niveau BAC +2.

*Si vous possédez un permis sur boîte automatique, vous devez nous fournir une attestation de l'auto-école certifiant 7h de formation sur boîte manuelle.

**Accessible aux personnes en situation de handicap
sous certaines conditions**

Contact : Emmanuelle SAINT-MARTIN
Mail : e.saint-martin@cfa-mud.org

COMPÉTENCES VISÉES

COMMERCIALES :

- ◆ Accueillir et informer la clientèle,
- ◆ Réaliser la vente de titres de transport,
- ◆ Mettre en oeuvre un comportement visant l'amélioration de la qualité de service,

TECHNIQUES :

- ◆ Conduire et manœuvrer en sécurité un véhicule de transport de commun,
- ◆ Déceler et signaler les dysfonctionnements et pannes,
- ◆ Intégrer les principes du développement durable

RÉGLEMENTAIRES :

- ◆ Mettre en œuvre les procédures en cas de situation difficile, incident ou accident,
- ◆ Respecter les consignes d'exploitation et les contrôles de sécurité.



CONTENU DE LA FORMATION

Identifier les objectifs et les étapes de la formation	3H30	DÉLIVRANCE DE LA CERTIFICATION PAR UN JURY : • Epreuve de synthèse (mise en situation professionnelle, questionnaire et entretien technique), • Dossier professionnel (DP), • Entretien final. Validation supplémentaire au titre professionnel : • Certificat Sauveteur Secouriste du Travail (SST), • Attestation de formation à la manipulation du matériel de lutte contre les incendies, • Carte de qualification conducteur (FIMO). Validation par bloc de compétences : Oui
Appliquer les consignes d'exploitation et effectuer les contrôles de sécurité	20H00	
Conduire et manœuvrer en sécurité tout type de véhicule de transport en commun	236H00	
Accueillir et renseigner la clientèle dans le cadre d'un transport en commun	30H00	
Assurer les prestations commerciales de l'entreprise	20H00	
Prévenir les risques et mettre en œuvre ou appliquer les procédures en cas de situations difficiles, incident ou accident	31H00	
Détecter et localiser un dysfonctionnement et renseigner les services concernés au cours d'un transport en commun	5H00	
Evaluer les acquis de la formation et synthèse de la formation	17H30	
Evaluations en cours de formation	35H00	
Bilan et synthèse de stage	1H00	
Sessions d'examens	35H00	<i>Formation réalisée avec l'appui pédagogique de</i>  
DURÉE TOTALE	434H00	

« Mis à jour le 8 avril 2025 »

POUR CANDIDATER :

- 1) Compléter le formulaire de candidature via le site internet (www.cfa-mud.org) , en joignant CV / copie recto verso du Permis B.
- 2) Participer à une réunion d'information collective + tests d'admissibilité + entretien de motivation + entretien de recrutement RATP.

